

# Le CIMI, à Blois, labellisé

## Cellule de diffusion technologique



Ce n'était plus qu'une question de mois : annoncée fin 2010, la capacité du centre de formation à accompagner les PME-PMI en développement technologique a été officiellement reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche début février.

C'est officiel : le CIMI, à Blois, centre de formation, mais aussi d'expertise en maintenance industrielle, s'est vu accordé le label de Cellule de diffusion technologique (CDT) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 4 février dernier. Jean-Pierre Paquien, son directeur, s'en réjouit : « Cela fait trois ans que nous travaillons sur ce projet. La commission nationale de labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologie avait émis un avis favorable en décembre, mais tant que rien n'était confirmé, nous ne pouvions pas communiquer sur cette mission dont vont pouvoir bénéficier les entreprises. »

Le fait est, l'obtention de ce label est une bonne nouvelle pour les PME-PMI du département, mais aussi de la région : « À la différence d'un Centre de ressources technologiques, qui dispose d'un laboratoire d'expertise ou de recherche, une CDT a une mission d'intérêt général de diagnostic et de conseils pour le développement technologique et l'innovation des entreprises », explique Jean-Pierre Paquien. « En d'autres termes, la compétence du CIMI est reconnue pour assister les entreprises dans la définition de leurs projets et de leurs besoins. Il a un rôle d'interface technique en mettant les entreprises en relation, notam-

ment, avec les centres techniques ou les laboratoires de recherche. »

Dans une approche globale du développement technologique, l'assistance du CIMI, concerne d'autres disciplines comme le marketing, la gestion de projet, la réglementation, la veille...

« Le CIMI peut être une interface fonctionnelle pour l'intégration de méthodes ou de compétences, ou sectorielle pour s'ouvrir à des secteurs industriels complémentaires. Ou bien encore une interface publique pour assurer le lien avec les pouvoirs publics. »

Le CIMI compte désormais parmi les 24 CDT réparties sur le territoire national. D'ores et déjà, un programme de diffusion technologique a été bâti pour 2011 au bénéfice des entreprises de la Région Centre, notamment des PME. Ce programme, d'un budget de 340 K€, sera financé par le Conseil régional, les fonds européens (Feder), le ministère de la Recherche et de la Technologie et la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Loir-et-Cher.

[www.cimi.fr](http://www.cimi.fr)



**Jean-Michel Semelier,** membre de la CCI et président du CIMI : « Au niveau du Loir-et-Cher, nous serons complémentaires au programme TrempoliNNo, par exemple. »

### 7 structures labellisées en Région Centre

**Label CRT** (centre de ressources technologiques, laboratoire d'expertise et de recherche) :

- CETIM-CERTEC : mécanique et matériaux (Bourges, Orléans et Blois)
- CRESITT : micro-électronique (Orléans)
- ICERMA : céramique et matériaux avancés (Vierzon)

**Label CDT** (cellule de diffusion technologique) :

- CIMI (Blois) : maintenance des équipements et systèmes industriels
- ARITT (Orléans) : missions générales sous l'égide du Conseil Régional.

**Label PFT** (plate-forme technologique, laboratoire adossé à un organisme d'enseignement) :

- Lycée Rabelais de Chinon : maintenance (mesures de thermographie)
- Lycée Henri Brisson de Vierzon (Proto Centre) : prototypage rapide pour les moulistes.

### En Bref

#### Le Midest sur Twitter en attendant le salon en novembre

Du 15 au 18 novembre prochain se déroulera, au Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte, la 41<sup>e</sup> édition du Midest, le grand salon de la sous-traitance industrielle, où sont attendus quelque 40 000 professionnels parmi lesquels 14 % de donneurs d'ordre de plus de 70 pays. Déjà présent sur internet avec un site de référence pour la sous-traitance, avec revue de presse, actualités,

études, le Midest, désormais sur Twitter, veut se confirmer comme un outil de sourcing.

[www.midest.com](http://www.midest.com)

#### Les résidences du Crous pour vos stagiaires

Le Crous d'Orléans-Tours (Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires) dispose de logements à Blois pour l'accueil de stagiaires en entreprise. Notamment des T1, T1bis, T2 et T3. **Contact : blois-crous@ac-orleans-tours.fr ou tel. : 02.54.78.61.38**



### Agenda

**jeudis 19 mai et 16 juin**

#### Permanences propriété industrielle

Consultations gratuites assurées par un cabinet de la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI), sur toute demande relative au dépôt d'un brevet en France, ses extensions éventuelles à l'étranger, la rédaction de contrat de licence ou de cession, la défense des droits...

A la Maison des Entreprises, à Blois, **sur rendez-vous au 02.54.44.64.84** ou par courriel : [crigaud@loir-et-cher.cci.fr](mailto:crigaud@loir-et-cher.cci.fr)